

ÉVALUATION DU PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU TITRE DES AFFILIATIONS INTERNATIONALES DU CNRC

ÉVALUATION-CNRC

Le Programme de subventions au titre des affiliations internationales (SAI) est un programme de paiements de transfert qui finance l'adhésion du Canada au Conseil international des sciences (ISC), une organisation-cadre, et à 28 unions et associations scientifiques s'intéressant à une discipline donnée. Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) maintient des accords de partenariat avec des sociétés scientifiques canadiennes (sociétés savantes ou associations universitaires) qui ont la responsabilité d'établir et de maintenir les comités nationaux du Canada (CNC) qui eux, coordonnent la participation canadienne aux organismes internationaux. Des fonds sont transférés aux organisations internationales afin de permettre aux CNC de s'engager au sein des différentes communautés internationales de scientifiques et de décideurs.

Depuis 2019, le programme est dirigé par un comité directeur, le Comité canadien pour les affiliations scientifiques internationales (CCASI). Ce comité est constitué de représentants d'organismes fédéraux à vocation scientifique et d'autres intervenants nationaux, et coprésidé par le CNRC et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).



Subventions et contributions : 560 000 \$/ année



Le Bureau des relations internationales du CNRC administre le programme qui relève de la responsabilité du secrétaire général du CNRC.

L'ÉVALUATION

L'évaluation du programme SAI du CNRC couvre la période de 2015-2016 à 2019-2020. Elle a été effectuée par le Bureau de la vérification et de l'évaluation du CNRC et porte sur la pertinence, l'efficacité et l'efficacéité du programme. Elle a été menée au moyen d'une combinaison de méthodes : examen des données, examen de documents, analyse du contexte et entretiens avec des personnes de l'externe et de l'interne.

RÉSULTATS



Leadership et influence du Canada

En 2019, les deux tiers (67 %) des organisations dont le Canada était membre comptaient des Canadiennes et Canadiens à des postes de direction.



Respect des engagements internationaux du Canada

La participation à l'ISC aide le Canada à respecter ses engagements en vertu de plusieurs accords internationaux et de politiques publiques.



Analyse comparative entre les sexes +

En 2019, 88 % des organisations soutenues ou leur CNC offraient des programmes aux scientifiques en début de carrière et 50 % offraient des programmes destinés aux femmes.

CONSTATATIONS

► Pertinence

- De toutes les organisations-cadres chapeautant un groupe d'organisations scientifiques internationales, l'ISC est celle qui convient le mieux au programme SAI et au CNRC.
- Il serait possible d'accroître l'engagement du Canada au sein de l'ISC et de soutenir d'autres affiliations internationales pertinentes, mais il faut s'en tenir à l'enveloppe budgétaire limitée du programme.
- Le CCASI compte parmi ses membres des organismes publics et des organismes non gouvernementaux issus des secteurs des sciences naturelles et des sciences sociales, ce qui lui permettra de définir et de promouvoir les priorités scientifiques du Canada.
- Compte tenu de son mandat et de sa position d'envergure nationale dans les milieux scientifiques canadiens, le CNRC est sans conteste l'organisation toute désignée pour administrer ce programme.

► Efficacité

- Grâce au soutien du programme SAI, des scientifiques canadiens sont désignés pour diriger des projets scientifiques et technologiques internationaux coordonnés par leur organisation scientifique internationale ou participent à de tels programmes.
- Les Canadiennes et Canadiens qui occupent ou ont occupé des postes de direction ont influé sur les politiques scientifiques internationales dans le sens des priorités canadiennes.
- Les organisations soutenues et les CNC ouvrent des possibilités aux scientifiques et aux étudiants canadiens, notamment ceux venant de groupes traditionnellement exclus des STIM, et leur donnent la possibilité de travailler avec des chefs de file mondiaux dans leur discipline.

► Efficience

- Le programme maintient les affiliations malgré le statisme de son enveloppe budgétaire, mais avec de plus en plus de difficultés, vu l'inflation et l'augmentation des droits d'adhésion qui s'ensuit.
- Le CNRC et le CRSH doivent s'entendre sur un modèle de gouvernance qui précisera les rôles et les responsabilités en matière de SAI.
- Les changements apportés au mécanisme de production des rapports annuels de rendement ont été accueillis favorablement, mais l'uniformité du processus facilitera le suivi du rendement du programme.

On peut consulter la version intégrale du rapport d'évaluation, y compris la réponse et le plan d'action de la direction, sur le site Web du CNRC à <https://nrc.canada.ca/fr/organisation/planification-rapports/evaluations>.